

**COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Du 09 mars 2022**

Présents :

Patricia TESTA, Roseline RIU, Virginie ARSEGUEL, Albertina GUIU, Jessica ANNE, Patricia SAUMANDE
Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Germain RAMIREZ, Christophe GONÇALVES

Procurations :

Philippe CARAUD donne procuration Virginie ARSEGUEL
Christophe ALAUZET donne procuration à Patricia TESTA

Absents Excusés:

Sébastien ROUGET

Absents :

Jean François FONQUERGNE
Anna PAZ

Secrétaire :

Virginie ARSEGUEL

Invités :

Mathieu CRUEGE

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et le l'ordre du jour.

1. Présentation du PNR par le directeur Matthieu CRUEGE

Matthieu CRUEGE, Directeur du PNR nous fait une présentation du Parc Naturel régional.

Il y a 58 créés parcs sur la France depuis la fin des années 1960

Il s'agit d'une politique de l'Etat qui alloue une marque Valeur Parc

Nous sommes une commune associée depuis 2016

Modification de la Charte avec une perspective d'extension du périmètre et inclusion de notre commune.

Le PNR :

- protéger et gérer le patrimoine
- aménager le territoire
- développer l'économie
- Accueillir, éduquer et informer
- expérimenter et innover

Double objectif du PNR : préservation et développement

2. Eglise de Mercus : restauration des vitraux endommagés Demande d'aide financière

Madame le Maire nous explique que les vitraux de l'Eglise sont très endommagés. Nous avons fait un devis de travaux pour 7 300 euros HT, nous devons protéger notre bien et nous pouvons faire une demande de financement auprès de la DRAC, Du Conseil départemental et Conseil Régional. Le conseil approuve à l'unanimité.

3. SDE09 : renforcement BT secteur Le Pradeil s/P La Caze Déplacement d'ouvrage lié au réaménagement Rue Lot Marrot s/P Marrot

Madame le Maire nous rappelle qu'il y a 13 000 euros de travaux estimés par le SDE09 sur le Pradeil pris en charge en totalité par le SDE09 dans le cadre du renforcement sur la basse tension et l'enfouissement des réseaux.

Le conseil approuve à l'unanimité

Madame le Maire nous rappelle que les travaux du lotissement Paul Marrot à Mercus sont en cours d'exécution. Une demande a été faite auprès du SDE09 pour déplacer un poteau qui se trouve sur un trottoir. Coût des travaux 12 400 euros. Mme la Maire nous expose la nécessité de déplacer cet ouvrage pour réaliser les travaux de voirie en conformité PMR.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

4. Régulation et soins des chats sur la commune : planification de campagnes de stérilisation. Partenariat avec les associations. Conventions tarifaires

Madame le Maire nous expose la difficulté à mettre en place la campagne de stérilisation des chats avec la SPA.

Une prise de contact a eu lieu avec la « fondation 30 millions d'amis » qui peut nous aider financièrement et en conseils pour la gestion des chats errants (chats pas sociables et qui ne peuvent pas être proposés à l'adoption). Notre objectif est de régulariser la population des chats par la stérilisation. Notre but est de stériliser une cinquantaine de chats sur la Commune cette année.

Madame le Maire nous demande de conventionner avec 30 millions d'amis qui pourra participer à hauteur de 40 euros pour la stérilisation des chattes et 30 euros pour les chats.

Le Conseil approuve à l'unanimité

Madame le Maire propose de conventionner avec plusieurs cliniques Vétérinaires pour exercer les actes de stérilisation ainsi que les soins lorsque cela sera nécessaire et l'identification des chats.

Le Conseil approuve à l'unanimité

5. Examen du rapport de la CLECT France Services : examen du rapport de la Commission Locale d'Evaluation de Transfert de Charges réunie le 24/02/2022 sur l'évaluation de France Services

Madame le Maire rappelle que la Commission locale d'évaluation de transfert des charges constituée des maires de chaque commune de la Communauté de Communes s'est réunie le 24 février pour examiner la demande de transfert de charge de la Maison France Service de la Commune de Tarascon vers la Communauté des Communes du Pays de Tarascon
Après examen le conseil communautaire a approuvé le rapport de la CLECT.
Après lecture du rapport, le Conseil Municipal vote l'unanimité.

6. Dissolution du Budget de la ZA du Barri

Madame le Maire nous rappelle que nous avons le budget principal de la Commune et le budget annexe de la ZA du Barri. Il n'y a plus d'opérations sur ce budget annexe. Lors de la dissolution de ce compte, il faudra reporter le montant de l'emprunt au budget principal.
Le Conseil approuve à l'unanimité

7. Questions diverses

Madame le Maire nous rappelle la Commémoration du 19 mars à Mercus.
Les habitants d'Amplaing demandent la création d'un abri bus à la sortie du village : la demande a été adressée à la Région qui a la compétence Transport.
Les salles communales seront ouvertes à la location à partir du 15 mars 2022.

Madame le Maire lève la séance à 21h04